



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MAZOUER (Charles), « Chronologie. (du 23 août 1669 au 18 novembre 1670) », *Monsieur de Pourceaugnac, Les Amants magnifiques*, MOLIÈRE, p. 17-23

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14156-3.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14156-3.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONOLOGIE

(du 23 août 1669 au 18 novembre 1670)

- 1669 23 août – 1^{er} septembre. Séjour de la troupe à Saint-Germain pour quatre représentations (la première fois le 25 août) de *La Princesse d'Élide* « dans la galerie du Chasteauneuf », selon La Grange, dans la grande salle du Vieux Château, selon la *Gazette*.
- 10 septembre. Molière est une nouvelle fois parrain ; l'enfant, Jeanne-Catherine Toubel, est baptisée à Saint-Roch.
- 14 septembre. La pension royale de 6000 livres est payée à la troupe.
- 17 septembre – 20 octobre. Séjour de la troupe à Chambord. Entre autres comédies représentées, *Monsieur de Pourceaugnac* y est créé le 6 octobre.
- 26 octobre. Dernier ordre de paiement pour les frais concernant la représentation de *La Princesse d'Élide* à Saint-Germain en août : 2247 livres et 1 sol destinés à régler la construction d'un théâtre avec décoration de feuillées ainsi que les dépenses de nourriture des comédiens et de louage de carrosses pour leur transport. On voit que les frais engagés et réglés concernent toute l'organisation des spectacles donnés par la troupe de Molière,

et pas seulement le défraiement et la rémunération de la troupe.

4-8 novembre. Séjour de la troupe à Saint-Germain, où est repris *Monsieur de Pourceaugnac* dans la salle du Vieux Château.

9 novembre. Divers ordres de paiement royaux : 6263 livres et 8 sols destinés « à régler diverses dépenses faites à Chambord [en septembre], telles que construction de cloisonnages pour les logements des musiciens, danseurs et comédiens, salaire de deux pages, deux chantres et cinq violons, fourniture de cire, habits de danseurs et autres menues dépenses engagées pour la représentation de quinze comédies » ; 1500 livres, « comme à compte de la dépense faite pour le ballet et divertissement de Chambord représentés dans la salle du vieux château à Saint-Germain-en-Laye » – c'est-à-dire pour la reprise de la comédie-ballet de *Monsieur de Pourceaugnac* début novembre à Saint-Germain.

15 novembre. Création de *Monsieur de Pourceaugnac* au Palais-Royal.

2-7 décembre. Interruption des représentations au Palais-Royal.

5 décembre. L'envoyé du sultan ottoman Mehmed IV (le Grand Turc), Soliman Aga, est reçu fastueusement par le roi et la cour à Saint-Germain.

16 décembre. Gratification royale annuelle de 1000 livres accordée à Molière « en considération de son application aux belles-lettres et des pièces de théâtre qu'il donne au public ».

24 décembre. Ordre de paiement pour la dépense des préparatifs des *Amants magnifiques*, « les ballets et comédie » qui doivent être dansés au mois de janvier 1670 au château de Saint-Germain-en-Laye.

1670 4 janvier. Acte de décès de Marie Hervé, mère des Béjart, qui sera inhumée le 10.

4 janvier. Achevé d'imprimer par Sercy d'*Élomire hypocondre, ou Les Médecins vengés*, pamphlet haineux et diffamatoire écrit par Le Boulanger de Chalussay contre Molière, sous la forme d'une comédie en cinq actes. Élomire-Molière est, entre autres, désigné comme fils de Juif et de fripier, à nouveau accusé d'inceste et menacé d'être cocu.

6-18 janvier. Interruption des représentations au Palais-Royal.

18 janvier. Ordre de paiement de 10 000 livres comme acompte des dépenses à faire pour la nourriture des comédiens et autres personnes qui participeront au grand ballet qui doit être donné à Saint-Germain-en-Laye – *Les Amants magnifiques*.

25 janvier. Ordre de paiement royal de 3000 livres « à la troupe de mes comédiens du Palais-Royal », « pour le voyage et séjour qu'ils ont fait par mon ordre et pour mon divertissement en mon chateau de Chambord l'année dernière 1669 ».

Janvier-février. Nouvelle gratification royale annuelle de 1000 livres accordée au dramaturge Molière, comme aux autres gens de lettres.

30 janvier – 17 février. Séjour de la troupe à Saint-Germain-en-Laye. *Les Amants magnifiques* y sont donnés les 4, 13 et 17 février. C'est le *Divertissement royal*. Ballard en a publié le livret pour la représentation. Mais Molière ne publia jamais sa comédie des *Amants magnifiques*. Pour ce voyage, la troupe reçut une gratification de 12.000 livres, selon La Grange.

20 février. Molière prend un privilège pour cinq ans pour l'impression de *Monsieur de Pourceaugnac*.

1^{er}-8 mars. La troupe est à Saint-Germain pour le roi. La *Gazette* indique des représentations des *Amants magnifiques* les 4 et 8 mars – reprise du *Divertissement royal* –, et celle de *Monsieur de Pourceaugnac* le 6 mars.

3 mars. Première édition de *Monsieur de Pourceaugnac*.

24 mars – 17 avril. Clôture de Pâques et renouvellement de la troupe. Louis Béjart se retire (il est « mis à la pension »); pour sa retraite, comme nous dirions, il recevra une rente viagère de 1000 livres. Molière recrute Baron, fin avril, et deux mois plus tard, le couple des Beauval (Madame Beauval avec une part, Beauval avec une demi-part) – tous comédiens qu'il fait venir de troupes de campagne.

15 avril. État détaillé des dépenses pour les représentations de *Monsieur de Pourceaugnac* et des *Amants magnifiques* à Saint-Germain, les 4, 6 et 8 mars : paiement pour les costumier et tailleur, pour des pièces de vêtement (de la perruque aux bas et aux escarpins), pour le logement et la

nourriture des danseurs, musiciens et comédiens, pour les carrosses et voitures destinés aux transports, pour les ouvriers recrutés par Vigarani pour ses machineries et décors, pour les copistes de la musique de Lully...

26 avril. Paiement de la pension royale de 6000 livres « à ma troupe de mes comédiens du Palais-Royal, pour leur pension et entretien de l'année dernière 1669 ».

18 juin. La Grange signale que la troupe a reçu 1320 livres de Monsieur, duc d'Orléans, pour plusieurs visites.

Mai-juin. Au cours d'un séjour en Grande-Bretagne pour négocier le traité de Douvres qui rapprochera la France de Louis XIV et l'Angleterre de Charles II (frère d'Henriette), Henriette d'Angleterre, Madame, assiste à la représentation d'une anthologie des comédies de Molière, en anglais. Madame mourra brutalement le 29 juin.

30 juin – 10 juillet. Interruption des représentations au Palais-Royal.

31 juillet. Mention de la somme de plus de 15 000 livres accordées au Trésorier des Menus-Plaisirs pour parfaire le paiement des dépenses engagées pour la représentation des *Amants magnifiques* en février, à Saint-Germain-en-Laye.

11-16 août. Interruption des représentations au Palais-Royal.

31 août. Mention de l'ordre de paiement de 5716 livres 10 sols pour le parfait paiement des dépenses faites pour les représentations de

Monsieur de Pourceaugnac et du *Sicilien* au Vieux Château de Saint-Germain en février.

31 août. Mention de la somme de 19 776 livres accordées au Trésorier de l'argenterie pour les dépenses liées aux *Amants magnifiques*, au même lieu et à la même date.

31 août. Molière reçoit du trésorier des Menus-Plaisirs 500 livres « pour l'impression de la comédie et ballet de *La Princesse d'Élide* ». Comme Molière avait fait imprimer sa comédie-ballet en 1665, cette somme pourrait couvrir les frais d'impression des livrets nécessaires aux représentations de la pièce à Saint-Germain en août 1669.

6 septembre. Représentation des *Amants magnifiques* à Versailles devant le duc de Buckingham.

3-28 octobre. La troupe se rend à Chambord par ordre du roi. « On y a joué entre plusieurs comédies *Le Bourgeois gentilhomme* », dit La Grange, cette comédie-ballet ayant été créée le 14 octobre, et plusieurs fois reprise alors. Toujours selon La Grange, à cette occasion, la troupe reçut « de part pour nourritures et gratification 600 livres 10 sols ».

8-15 novembre. La troupe doit aller à Saint-Germain par ordre du roi pour trois autres représentations du *Bourgeois gentilhomme*. La Grange note qu'elle a reçu 54 livres pour la nourriture « à 6 livres par jour chacun ».

15 novembre. Aux côtés de sa commère Catherine Leclerc (la De Brie), Molière est parrain de la fille des Beauval, récemment recrutés par le chef de la troupe.

18 novembre. Molière reçoit du trésorier des Menus-Plaisirs 2800 livres « pour les habits qu'ils ont fait faire pour le grand *Divertissement royal* qui s'est fait le dernier carnaval à Saint-Germain-en-Laye » – la représentation des *Amants magnifiques* de février-mars. Comme souvent, les remboursements de frais s'échelonnèrent au long des mois de cette année.